



Arrêt de travail

Par Amarog

Bonjour, aujourd'hui après après avoir signalé que j'étais en arrêt de 3 semaine suite à une visite chez le médecin (pour des raisons de type "burn out") je n'ai pas précisé les raisons a mon employeur bien entendu. J'ai reçu un appel de mon manager ainsi que de la RH les deux ensembles. Me demandant ce qu'il se passait ce a quoi je leur répons que je ne suis pas tenus de leur en parler et que je ne le ferai donc pas se a quoi il insiste lourdement plusieurs fois. En reformulant d'une manière ou d'une autre leur question. J'ai répondu à chaque fois que je n'étais pas tenus de leur répondre et que je ne le ferai pas. Suite à quoi la RH a commencé à être désobligeantes tant dans le ton employé pour me parlé que les propos " parlons comme des adultes nous ne sommes pas des enfants voyons..." Peut être suis-je trop sensible mais sur le ton employé j'ai trouvé sa désobligeant a presque 30 ans qu'on me parle comme si j'avais 4 Ans. J'ai coupé court après sa et raccrocher peut après.

Dans quel mesure celà est il normal !? Et que puis-je faire si des questions revenait à m'être posé.

Par Prana67

Bonjour,

Votre employeur n'a pas à vous demander ce que vous avez. Tout ce qu'il doit savoir c'est que vous êtes en arrêt et combien de temps.

Avez vous des représentants du personnel ? Si oui c'est peut être le moment de les mettre au courant de ce qui se passe.